

AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

N° 1 et 2 - Samedi 9 Janvier 1943

Organe au Service du Cinéma Français

Treizième Année - Le Numéro : 2 frs

PROBLÈMES DU JOUR

LES LEÇONS D'UN DÉJEUNER

Dernièrement, nous nous sommes trouvés, tous les journalistes traitant des questions cinématographiques dans la presse marseillaise, réunis autour de Mme Chaumel-Gentil, de M. Chaumel, de notre confrère André Robert et de MM. Bauvais et Acquariva, directeurs des « Films Sphinx », pour fêter le succès du film « Sortilège Exotique ». Obéissant à une tradition en honneur dans le monde cinématographique, depuis que le Cinéma existe — ou presque — les organisateurs de cette petite manifestation avaient pensé que celle-ci ne pouvait avoir lieu qu'autour d'une table... Qui serait assez mal élevé pour leur donner tort ?

A combien de banquets, de dîners, de déjeuners, de « cocktails », d'apéritifs ai-je assisté depuis plus de vingt ans que je participe à la vie cinématographique ! Combien de discours, de toasts ai-je entendus, à combien de vœux ai-je souscrit, destinés à donner à toutes les belles paroles envolées de lèvres humides de champagne des suites pratiques ! Autant en emporte le vent !

A ce déjeuner, par l'effet sans doute de quelque « sortilège » plus ou moins « exotique », pas de discours, pas de toasts — tout juste un remerciement très simple et un hommage tout naturel à Mme Chaumel-Gentil pour avoir bien voulu présider, avec toute sa bonne grâce la réunion — mais une « conversation à bâtons rompus », encore que l'on n'y ait rompu aucune lance, ni administré volée de bois vert à personne, une conversation entre bons camarades désireux de s'informer, de s'instruire et de profiter de la présence parmi eux d'un couple éminent d'hommes d'expérience professionnelle éprouvée et d'un des meilleurs animateurs que le Cinéma français compte dans ses rangs.

Cet échange de propos, bien qu'il ait pris fin comme il avait commencé, tout naturellement et uniquement parce que les aiguilles des bracelets-montres tournaient, cet échange de propos n'a pourtant semblé comporter une leçon... Deux peut-être !

COPIE EGARÉE :

Première bobine : « Tragédie Impériale », égarée parcoures Toulouse-Montech. Prière rapporter ou prévenir « Midi-Cinéma-Local », 51, rue d'Alsace-Lorraine, Toulouse.

La première : c'est que Marseille manque à tous ses devoirs envers le Cinéma en n'ayant pas, sur la Canebière ou rue Saint-Ferréol, un établissement spécialisé dans la projection des films dits « documentaires ». Tout ce qu'André Robert nous a dit de la salle qu'il dirige à Paris et qu'il a placée sous le triple patronage « Arts, Sciences, Voyages », nous a donné la certitude qu'un établissement du même genre connaîtrait ici le succès. « Les Arts », qui ne les aime à Marseille ? Les « Sciences », qui n'y croient ? Et les « Voyages », qui ne se sent attirés par eux, à deux pas du Vieux-Port et de la Joliette ? Il y a maintenant, sur le marché, assez de « documentaires » — et de qualité — pour alimenter les programmes d'une salle de ce genre sans nuire, pour si peu que ce soit, au fonctionnement des autres établissements marseillais non plus qu'à la composition de leurs spectacles. Pourquoi, d'ailleurs, les programmes du Parisien « Arts, Sciences, Voyages », ne seraient-ils pas ceux de son confrère marseillais ? Un accord entre les deux salles, avantageux bien certainement pour l'une comme pour l'autre, ne pourrait-il pas être facilement conclu ? Quel exemple les Marseillais donneraient-ils aux Lyonnais, aux Bordelais, aux Toulousains !

La seconde idée qui m'est venue au cours du déjeuner de « Sortilège Exotique » est que le Cinéma compte, à Marseille, beaucoup de bonnes volontés prêtes à le servir, que ces bonnes volontés sont celles d'hommes de talent qui exercent leur métier de journalistes dans des conditions de jour en jour plus difficiles, sans se décourager et sans cesser de croire avec autant d'ardeur au journalisme et au Cinéma. Mais ces talents, ces bonnes volontés ne se connaissent guère, ne peuvent unir leurs efforts et le Cinéma ne profite ni de ces bonnes volontés, ni de ces efforts comme il en profiterait si les unes et les autres étaient unis. Un groupement des journalistes cinématographiques, n'est-il pas souhaitable ? Et s'il l'est, est-il impossible de le constituer ?

Telles sont les deux leçons que j'ai tirées de ce déjeuner. Restent-elles stériles l'une et l'autre ? J'ose espérer que non !. Alors laquelle des deux idées aboutira la première ? La création d'une salle « Arts, Sciences, Voyages » ? Ou la constitution d'un groupement de la Presse Cinématographique Marseillaise ?

René JEANNE.

Nos Informations...

MARSEILLE

— Durant les fêtes du Jour de l'An, les principales salles de Marseille affichaient des spectacles de qualité. Ils connurent tous de très vifs succès. Au tandem « Pathé-Rex », venant après « Pontcarral » qui réalisa, en 14 jours, le chiffre formidable de 1.101.354 fr. de recettes, « Les Visiteurs du Soir », de Marcel Carné, totalisèrent, en 4 jours, pour 556.000 fr. d'entrées ; pendant cette même période, en un seul établissement, à l'« Odéon », « La Croisée des Chemins » accusa une recette de 316.120 francs. Tous ces résultats constituent des records. Le « Capitole », avec « Simplot », a connu, lui aussi, ses plus fortes recettes durant ces quatre jours de fête. « L'Enfer de la Forêt Vierge » enregistra également de très beaux résultats au tandem « Majestic-Studio », pendant que le « Rialto » connaissait, avec « Une Romanque Aventure », de telles recettes, que le film a été maintenu une troisième semaine à l'affiche de cet établissement.

— Marseille ne fut pas la seule ville à assister à cette valse des records. Dans toute la région, les résultats furent magnifiques durant les fêtes du Jour de l'An. C'est ainsi, par exemple, qu'à Aix, au « Rex », « La Femme Perdue » a battu, en quatre jours seulement, le record de cet établissement qui était détenu jusqu'ici (en 7 jours) par « Fie-vres ».

— Nous apprenons que la direction du service public, en zone libre, d'« Eclair-Journal », vient d'être confiée à notre excellent confrère Léo de Gioanni. Félicitations à « Eclair-Journal » pour ce choix heureux.

— Les Films de Provence, qui viennent d'annoncer coup sur coup la distribution de deux grands films : « L'Appel du Bled », qui effectuera, cette semaine, sa sortie en exclusivité à Marseille, à l'« Odéon », et « Les Ailes Blanches », avec Gaby Morlay, ont signé, pour la distribution sur la région de Marseille, d'un troisième film : « Mal-laria », dont Mireille Balin, Sessue Hayakawa et Jacques Duménil viennent en tête d'une très brillante distribution.

LYON

— Les « Films V.G. Loyé », nous font part d'un changement de numéro de téléphone. Depuis le 1er janvier, pour obtenir la firme du 25, place Carnot, il faut maintenant appeler : FRANKLIN 50-88 ou 50-89 (ces deux lignes sont groupées).

« LA FRANCE EN MARCHÉ »

N° 55 : « EN CORDE »

En montagne, le sport est pratiqué sous deux formes : le ski en hiver et au printemps ; en été, l'alpinisme. Tous deux constituent, suivant les saisons, les éléments de la formation physique des équipes de Jeunesse et Montagne.

En s'encordant, chacun devient solidaire des autres et tous doivent s'entraider. L'escalade exige

NICE

— On chuchote que MM. Marcel Achard et Marc Allégret seraient intéressés dans une affaire de construction d'une cité de cinéma, aux environs d'Antibes.

— Bonne semaine de Noël des « Visiteurs du Soir » au tandem « Escorial-Excelsior », qui a programmé ensuite, avec succès, « Monsieur la Souris ».

— Le « Paris-Palace » (avec « Le Forum »), après « Simplot », travaille excellentement avec « Mariage d'Amour ».

— Les Affaires sont les Affaires ont tenu deux semaines au « Mondial ». Au « Rialto » et au « Casino », « Le Chevalier Noir » et « La Croisée des Chemins » ont très bien rendu.

PARIS

— Emile Couzinet procède au montage de son nouveau film : « Le Brigand Gentilhomme », dont l'interprétation réunit les noms de Katia Lova, Romuald Joubé, Jean Veber, Georges Péclet, Michèle Lahaye, Jean Périer et Gaston Modot.

— Quatre nouveaux films viennent de voir leur réalisation autorisée. Ce sont : « L'Homme de Londres », mise en scène de Henri Decoin, d'après Georges Simenon ; « L'Homme qui vendit son âme au Diable », d'après Pierre Veber, mise en scène de J.-P. Paulin ; « La Symphonie Bleue », un scénario de François Campanax, que réalisera Jean Stelli, et « Tornavara », mise en scène de Jean Dréville, scénario de Lucien Maulvauf.

TOULOUSE

— Parmi les derniers films présentés en exclusivité dans notre ville, avant les fêtes, nous citerons l'immense succès remporté aux « Variétés » par le splendide film de Henri Decoin : « L'Inconnu dans la Maison », où Rainald campe un personnage absolument hallucinant. En trois semaines, ce film a réalisé le record de 715.088 francs de recettes. Mentionnons également le superbe rendement de « Romance à Trois » au « Trianon ». Le chef-d'œuvre de Roger Richbé a réalisé, en deux semaines consécutives : 339.624 francs.

— Notre ami Marcel Roques nous informe que, pour raison de santé, il abandonne la présidence du « Club des Artistes » qu'il avait créé et dont il était le plus brillant animateur.

UN NOUVEAU RECORD

Les records dans l'exploitation sont fréquents actuellement. Il en est un cependant qui mérite d'être particulièrement signalé : c'est celui que vient de s'adjuger « La Croisée des Chemins » en réalisant, dans une seule journée — le 2 janvier — et dans une seule salle (sans tandem) l'« Odéon » de Marseille, une recette de 93.522 francs. Jamais à Marseille une salle de cinéma n'avait réalisé une semblable recette dans une journée.

LES PROJETS

DE MARCEL L'HERBIER
Entre deux scènes de « La Vie de Bohème », Marcel L'Herbier nous a fait part de ses projets. Après le présent film, il compte réaliser « La Rue du Ciel », scénario écrit par lui et montrant l'évolution psychologique d'une femme (chanteuse de beuglant) grâce à la musique : un enfant aveugle compose des airs sacrés sur des thèmes profanes... sujet très cinématographique et l'image aura la vedette.

En avril ou mai, il compte entreprendre « Molère », inspiré du livre de Dusan et écrit par un consortium d'auteurs dramatiques. Interprètes : Fernand Gravy (Molère), Gaby Morlay et Mich. Presle (les Béjart). Ce sera la biographie d'un homme passionnément attaché à son métier, avec comme décor : le grand siècle, la France à son apogée.

J.-an FAUVEZ

FETE FAMILIALE DE FIN D'ANNEE A

PATHE-CONSORTIUM-CINEMA
Le 26 décembre, l'Agence de Marseille de Pathe-Consortium-Cinéma conviait, sur l'initiative de M. Métyer, directeur général, tous ses collaborateurs, accompagnés de leur famille, à une petite fête amicale de fin d'année.

Après qu'un film fut projeté, il fut procédé à une distribution de jouets et de livres aux enfants.

Chacun, par la suite, fit honneur aux pâtisseries et aux apéritifs qui garnissaient le buffet.

Cette charmante manifestation prit fin vers 19 heures et l'on se sépara, après l'échange des vœux rituels de fin d'année, en souhaitant que 1943 soit, pour Pathe, une année de prospérité.

UN TELEGRAMME ELOQUENT...

« TOULOUSE, 3 JANVIER 1943. « AVONS ATTENDU RESULTATS POUR VOUS CABLER NOTRE FIERTE PRESENTER « PONTCARRAL » - STOP - CE SOIR DIMANCHE, 290.372 FR., DIX SEANCES SEULEMENT - STOP - RESTE ENCORE LUNDI, MARDI POUR TERMINER SEMAINE PERMETTANT ESPOIR BATTRE TOUTS RECORDS TOUTS TEMPS, TOUTES SALLES TOULOUSE - STOP - DEJA RECETTES MOYENNES PAR SEANCES CONSTITUENT RECORD - STOP - SIGNALONS CHIFFRE ELO-GIEUX DIMANCHE 80.372 FR. - STOP - FILM PLUSIEURS FOIS

APPLAUDI EN COURS PROJECTION. SYMPATHIE. — BAURDALE, « PLAZA ».

UN BAL SOMPTUEUX DANS « LE COMTE DE MONTE-CRISTO ». Le bal chez Mme de Saint-Méran, dans « Le Comte de Monte-Cristo », que Robert Vernay vient de réaliser sous la supervision d'Yves Mirande, comptera parmi les ensembles les plus somptueux que nous ait offert le cinéma.

Dans l'immense décor dû à René Renoux, on vit plus de soixante couples de danseurs évoluer dans des mouvements réglés par Staats. L'exactitude des costumes de l'époque — 1815 — dessinés par Rosine Delamarre, ajoutait encore à l'ambiance de cette soirée de fiançailles de M. de Villefort (Aimé Clariond, de la Comédie Française), dont le père, M. Noirtier (Jacques Baumer), vieux bonapartiste recherché par la police, provoquera très indirectement une part des malheurs d'Edmond Dantès (Pierre Richard Willm) qui sera séparé de sa bien-aimée Mercédès (Michèle Alfa) qui convoite Fernand (Henry Bosc) qui deviendra... mais n'anticipons pas et pour le moment, demeurons dans les salons somptueux de Mme de Saint-Méran.

PRESENTATIONS

(en applications de la décision n° 14 du C. O. I. C.)

MARSEILLE

Dimanche 10 Janvier
Au tandem « Pathé-Rex » (sortie)
A vos ordres, Madame
(Pathe-Consortium-Cinéma)
Jeudi 14 Janvier
A l'« Odéon » (sortie)
L'Appel du Bled
(Films de Provence)
Jeudi 14 Janvier
Au « Capitole » (sortie)
La Duchesse de Langeais
(Cyrnos-Film)
Jeudi 21 Janvier
Au tandem « Pathé-Rex » (sortie)
L'Assassin à peur la Nuit
(Discina)

TOULOUSE

Jeudi 7 Janvier
Aux « Variétés » (sortie)
L'Heure des Adieux
(A.C.E.)
Jeudi 4 Février
Aux « Variétés » (sortie)
L'Enfer de la Forêt Vierge
(A.C.E.)
Jeudi 11 Février
Aux « Variétés » (sortie)
Patrouille Blanche
(Virgos-Films)
Jeudi 25 Février
Aux « Variétés » (sortie)
Défense d'aimer
(A.C.E.)

LYON

Mardi 9 Février
A 10 h., au « Majestic » (présentation)
La Grande Marnière
(Eclair-Journal)

TINO ROSSI

dans



LE CHANT DE L'EXILÉ

(Production Pierre Collard)

En première exclusivité

sur la Région de Marseille

LES Affaires sont les Affaires

réalisée au « Mondial » de Nice

174.502 frs de recettes

dans les 7 premiers jours, et continue sa

brillante carrière

« Eclair-Journal »

LYON 22, Rue de Condé
Franklin 05-43

MARSEILLE 103, Rue Thomas
National 23-65

TOULOUSE 10r. Claire Paulhac
Tél. 221-36

A Marseille
au tandem « Pathé-Rex »

sortie de

A Vos Ordres Madame

avec Jean TISSIER
et Suzanne DEHELLY



LA FEMME PERDUE

Triomphe et triomphera partout...

Des Chiffres...

Jeudi 31 Décembre 54.268 frs

Vendredi 1er Janv. 87.047 frs

Samedi 2 Janvier 93.522 frs

Dimanche 3 Janv. 81.283 frs

soit en 4 jours 316.120 frs

Telle est la recette réalisée pour ses débuts, à Marseille dans UNE SEULE SALLE, l'« ODEON », par

La Croisée des Chemins

Distribué par les

« FILMS MARCEL PAGNOL - GAUMONT »



Pour vos TICKETS d'Entrée

POUR
TOUTS VOS
IMPRIMÉS

IMPRIMERIE
170, La Canebière
Téléph. Lycée 33-88
— MARSEILLE —

Puissante action
déchainée dans des
paysages d'une
sauvage grandeur



LA PIROTE DES EAUX

Marseille Lyon Toulouse AGENCE D'INFORMATION CINEGRAPHIQUE

N° 1 et 2 - Samedi 9 Janvier 1943

Organe au Service du Cinéma Français

Treizième Année - Le Numéro : 2 frs

« LES VISITEURS DU SOIR »

Pour ceux qui aiment le Cinéma français et qui croient en lui, il y a dans « Les Visiteurs du Soir » de bonnes raisons d'édifier l'humour sombre dans laquelle les auteurs plongent quelques-uns des films sortis de nos studios au cours de ces derniers mois.

La première de ces raisons est que, sans rien savoir de lui, on a la projection du film l'impression de se trouver en face d'un grand film, je veux dire d'un film matériellement important : décors, costumes, figuration, exécution de la partition musicale, on sent que rien n'a été ménagé, rien n'a été refusé au metteur en scène de ce qu'il demandait ; on n'a cherché à faire aucune économie, pas même de temps, la qualité de la photographie est la constamment pour le rappeler à tous ceux qui savent ce que coûte l'attente d'un ciel possédant la luminosité que l'opérateur souhaite. On a dit que le film avait coûté 20 millions. Je ne le sais pas et ne veux pas le savoir ; ce qui est certain, c'est qu'il a coûté ce qu'il fallait... Et ça, je ne sais pas si ça s'était déjà vu depuis l'armistice.

Par ailleurs, on pouvait être certain, avant même que la première image fût projetée, qu'avec l'équipe artistique et technique qui avait été réunie et en tête de laquelle figurent les noms de Marcel Carné, de Jacques Prévert, de Pierre Larroche, ce serait un film de qualité qui nous serait offert. C'est donc un film de qualité qui vient de prendre possession de nos écrans. C'est même un film de qualité rare : tout d'abord par celle de son scénario qui s'écrit définitivement de ce réalisme auquel le Cinéma se complait trop volontiers, ensuite par celle de sa réalisation qui ne tombe jamais dans la dépendance du dialogue — si ce n'est peut-être pour ce qui concerne le personnage dont Jules Berry est l'interprète — tant et si bien que l'on a, à plusieurs reprises — et avec quelle satisfaction — l'impression d'être revenu aux beaux temps du Cinéma muet. En un mot, comme en tout : un film qui est du Cinéma !

Autre mérite : l'intrigue des « Visiteurs du Soir » se situe hardiment hors des milieux troubles et glauques à l'intérieur desquels nos réalisateurs ont, pendant longtemps, tourné en rond dès qu'ils voulaient faire œuvre d'art. Marcel Carné lui-même n'avait pas échappé à ce poncif, et cela sans tomber dans le bain

d'eau de roses où l'on nous a trop souvent fait barboter depuis deux ans. Ici, le seul personnage malfaisant est le Diable en personne et il est tenu en échec par l'amour non seulement finalement mais définitivement et jusqu'à la consommation des siècles puisque le couple en qui s'incarne cette victoire de l'amour est transformé en groupe de pierre qui perpétuera pour les générations à venir le souvenir de sa tendresse et de son triomphe...

Enfin, il convient de faire figurer à l'actif des « Visiteurs du Soir », la joie que nous avons éprouvée à découvrir dans la vedette féminine de ce film l'Arletty que nous attendions, que nous espérons depuis longtemps. « La piquante Arletty » ! Ces trois mots constituaient un des clichés les plus souvent, les plus abusivement, les plus ridiculement employés dans le monde cinématographique et dans les milieux réputés « bien parisiens ». Certes, Arletty a du piquant et elle l'a bien laissé voir ici et là. Elle l'a même montré dans « Madame Sans-Gêne », alors que ce n'était pas indispensable et qu'un rien de rondour eût, certes, mieux fait notre affaire. Mais elle n'avait pas que du piquant. Elle nous le prouve — et comment ! — dans « Les Visiteurs du Soir », où nous sommes bien en peine — Jules Berry, si diable qu'il soit n'y réussirait pas ! — de trouver la moindre trace de piquant ! De l'intelligence, de la sensibilité ! Oui ! De l'autorité, de la coquetterie, de l'esprit ! Oui, oui, oui ! Mais de piquant pas l'ombre ! Et c'est parfait ainsi, car telle qu'elle apparaît dans « Les Visiteurs du Soir », Arletty semble bien posséder toutes les qualités qui font les grandes vedettes, à Paris comme à Berlin ou à Hollywood.

Donc, pour avoir fait qu'Arletty soit enfin l'Arletty que nous espérons comme pour nous avoir donné un film que nous pouvons aimer, que Marcel Carné soit remercié ! Et que soit aussi remercié M. Paulvé qui a eu assez confiance en Marcel Carné, en nous et en son propre jugement, pour entreprendre et mener à son terme, malgré les difficultés de l'heure, un film qui rompt aussi hardiment avec les habitudes actuelles, un film qui revient aux meilleures traditions du Cinéma français.

René JEANNE.

UN QUART D'HEURE AVEC YVAN NOÉ

M. Yvan Noé, qui continue la préparation de *Cavalcade des Heures* (qui sera un film à sketches et à vedettes), nous reçoit fort aimablement dans ses bureaux de « France-Productions ».

Il nous rappelle tout d'abord les actuelles difficultés de la production française : pellicule, électricité, etc... Puis nous parlons du coût des films, de leur valeur artistique et commerciale. « Depuis 1935 que je tourne des films, nous déclare-t-il, j'ai réalisé des productions commerciales sans prétention. Pourquoi ? Parce que les circonstances ne permettaient pas de tourner des super-productions coûteuses. » Les conditions de travail d'après-guerre doivent, à son

sens, limiter la production à des films bon marché.

Les *Hommes sans peur* ont coûté 1.800.000 fr. et 12.000 mètres de pellicule. On peut les critiquer mais, les chiffres sont là.

Yvan Noé nous dit encore : « Je ferai moi aussi un très grand film, mais quand les circonstances le permettront. » Il critique ensuite la trop grande consommation de pellicule ; il déplore le montage trop lâche de certains films.

Des films pour l'élite ? Mais, conclut-il, des chefs-d'œuvre du cinéma ont plu aussi à la masse. Les contingences du cinéma ne permettent pas de travailler pour un public restreint. Jean Fovez.

UNE ŒUVRE TRÈS ATTENDUE

Avec « Secrets », Pierre Blanchard vient de débiter dans la mise en scène avec des atouts exceptionnels : valeur du sujet, interprétation de classe, moyens financiers très étendus et collaboration techniques aux connaissances éprouvées.

Tiré d'une œuvre de Tourguéniev, « Secrets » fut dialogué par Bernard Zimmer. Arthur Honegger a composé la musique de ce film pour la réalisation duquel Pierre Blanchard a réuni les noms de Marie Déa, Jacques Dumesnil, Marguerite Moréno, Gilbert Gil, Suzy Carrier et la petite Carletina ; lui-même campe l'un des principaux personnages de « Secrets ».

L'action du film se situe dans une petite ville de Provence, ce qui a permis à Pierre Blanchard d'illuminer son œuvre de fort belles images qui ne seront pas le moindre attrait de « Secrets ».

GABY MORLAY SOUS « LES AILES BLANCHES »

Robert Péguy achève le montage des *Ailes Blanches*, le film qu'il vient de réaliser avec Gaby Morlay, Saturnin Fabre, Jacques Dumesnil, Marcelle Génial, Jacques Baumer, Pierre Magnier, Irène Corday, Christian Gérard, Jacqueline Bouvier et Charles Lemonnier.

Aussi paradoxale que cela puisse paraître à première vue, *Les Ailes Blanches* est une réalisation qui, par son sujet et son développement, pourrait lui valoir une certaine comparaison, aussi bien avec *Fidèles* qu'avec *Le Voile Bleu*. *Les Ailes Blanches* composent vraiment une œuvre de l'écran au caractère exceptionnellement attachant.

AU BAL MABILLE

Le metteur en scène Pierre de Hérain a terminé la réalisation de « Monsieur des Lourdes » par des prises de vues au Bal Mabille.

Sous les arbres, aux lumières, dans les kiosques où les dandys faisaient la roue devant des élégantes dont la vertu s'estimait aux coûteuses parures, la caméra enregistrait les morceaux épars d'une faillite sentimentale. Nelly de Giverny (Milla Parely) s'affichait en compagnie d'un soupireur dont la persévérance venait d'être récompensée. A quelques pas de celle qui attirait tous les regards, le prince Stenoff (Jacques Castelot) s'efforçait, par tous les moyens, de cacher sa présence à Anthime des Lourdes (Raymond Rouleau) ruiné par Nelly qui venait de lui donner un successeur.

C.O.I.C.

RENOUVELLEMENT DES CARTES D'IDENTITÉ PROFESSIONNELLE

La validité des cartes d'identité professionnelle qui se trouvent actuellement entre les mains des ressortissants du C.O.I.C., expirera le 31 décembre 1942.

Il a été décidé d'en effectuer le renouvellement à partir du 1er janvier 1943, dans les conditions suivantes :

1° Seront validées, après nouvel examen du dossier de l'intéressé, les cartes des catégories ci-dessous :

a) Exploitation : cartes des propriétaires, gérants ou directeurs, non salariés d'entreprises, tant en format standard qu'en format réduit ;

b) Industries techniques : toutes catégories.

2° Seront échangées contre de nouvelles cartes, également après révision du dossier de l'intéressé, celles des catégories ci-dessous :

a) Exploitation : directeurs salariés et opérateurs projectionnistes ;

b) Distribution : toutes catégories ;

c) Production : toutes catégories ;

d) Collaborateurs de création : toutes catégories.

Les cartes du modèle actuel, détenues par les ressortissants de ces catégories, devront être retournées au service intéressé du C.O.I.C. dès que ce dernier en adressera la demande au titulaire.

DECISION N° 35

complétant la décision n° 30 fixant pour les collaborateurs de création principaux et pour les studios un battement minimum entre la réalisation de deux films consécutifs.

Article 1er. — L'article 2 de la décision n° 30 est complété comme suit : Une fois révolus les battements prévus à l'article précédent, les contrats antérieurs au second film deviennent prioritaires et doivent s'exécuter immédiatement.

Article 2. — L'article 3 est complété par : A l'expiration de ce battement la disposition des plateaux appartient irrévocablement au second producteur.

Article 3. — Cette décision entre en vigueur dès sa parution dans le journal « Le Film ».

Paris, le 1er novembre 1942.
Le Comité de Direction :
M. ACHARD, A. DEBRIE,
R. RICHELIEU.

DECISION N° 37

fixant les longueurs maximales autorisées par film

Article 1er. — Le tirage d'aucun grand film ne pourra être autorisé, à moins d'une dérogation exceptionnelle signée par le Comité de Direction du C.O.I.C., si la longueur de ce grand film dépasse 2.700 mètres.

Article 2. — Le tirage d'aucun film documentaire ne pourra être autorisé, à moins d'une dérogation exceptionnelle, si la longueur de ce documentaire dépasse 350 mètres.

Article 3. — Aucun tirage de films annonces ou de films publicitaires ne pourra être fait jusqu'à décision contraire.

Article 4. — Cette décision est applicable dès sa parution dans le journal « Le Film ».

Paris, le 11 décembre 1942.
Le Comité de Direction :
M. ACHARD, A. DEBRIE,
R. RICHELIEU.

DECISION N° 38

fixant le contingent d'électricité alloué par film

Article 1er. — A dater du 1er décembre 1942, toute attribution d'électricité se fera par film d'après le plan de travail et l'importance des décors, sur dossier communiqué au C.O.I.C., cinq jours avant le début du mois pendant lequel sera donné le premier tour de manivelle, à l'intérieur d'une limite maxima de 10.000 KWH dépensés sur le plateau (soit une attribution de 18.000 KWH pour le studio dans lequel le film se tournera) sauf dérogation tout à fait exceptionnelle accordée par le Comité de Direction du C.O.I.C.

Article 2. — Les studios sont tenus d'avertir les Producteurs lorsqu'il ne reste que 2.000 KWH à utiliser sur le contingent du film.

Article 3. — En cas de dépassement le courant devra immédiatement être coupé par le Studio.

Il ne pourra être rétabli que lorsque le Comité de Direction aura notifié, par écrit, au Studio, que le film a obtenu une dérogation dans les conditions prévues à l'article 1.

Paris, le 10 décembre 1942.
Le Comité de Direction :
M. ACHARD, A. DEBRIE,
R. RICHELIEU.

DECISION N° 39

portant interdiction des accords de programmation entre les salles cinématographiques.

Article 1er. — A partir du 1er janvier 1943, les ententes antérieurement réalisées ou qui pourraient être projetées, sous quelque forme que ce soit, entre plusieurs exploitants de salles cinématographiques, et ayant pour but d'assurer la programmation en commun de plusieurs salles, sont interdites.

Article 2. — Chaque fois que des accords de programmation seront signalés au Comité de Direction du C.O.I.C., celui-ci aura la faculté de saisir la Commission prévue au paragraphe (a) de l'article 3 de la décision n° 4 du C.O.I.C. Cette Commission devra procéder à une enquête afin de rechercher s'il existe un accord écrit ou tacite de programmation.

Article 3. — Le Comité de Direction, après consultation de la Commission prévue à l'article ci-dessus, pourra, sur la proposition de cette Commission, procéder au retrait de la carte professionnelle des personnes qui auront conclu des accords écrits ou tacites de programmation ou pris des dispositions dans le but de contrevenir à l'interdiction formulée dans l'article 1 de la présente décision.

Paris, le 12 décembre 1942.
Le Comité de Direction :
M. ACHARD, A. DEBRIE,
R. RICHELIEU.

DECISION N° 40

relatives aux reports éventuels de certaines productions de films

Article 1er. — Aucune date ne pourra être valablement fixée dans les contrats passés dorénavant par les Producteurs

avec les Studios ou avec les Collaborateurs de Création, pour les films à réaliser, sans l'accord écrit du C.O.I.C.

Article 2. — En cas de nécessité, le Comité de Direction pourra décaler les dates des contrats liant le Producteur de ce film tant avec les Studios qu'avec les Collaborateurs de Création.

Article 3. — Le décalage des dates de ces contrats ne pourra, en aucune façon, ouvrir droit à indemnité.

Article 4. — En cas de difficultés dans l'application de cette décision, le C.O.I.C. pourra prononcer la résiliation des contrats.

Article 5. — Cette décision entre en vigueur dès sa parution dans le journal « Le Film ».

Paris, le 11 décembre 1942.
Le Comité de Direction :
M. ACHARD, A. DEBRIE,
R. RICHELIEU.

ŒUVRES SOCIALES

Le service des Œuvres Sociales a obtenu l'inscription de 23 membres de la Corporation au restaurant du Comité Mixte d'Entraide, 54, Canebière.

A ce nombre, s'ajoutent les employés de la Maison Cinématographique qui a organisé une cantine pour son personnel.

Depuis le 1er janvier, les tickets réclamés pour six repas sont :

50 grammes de viande au lieu de 150 ;

15 grammes de matières grasses au lieu de 30 grammes ;

75 grammes de pain (remplaçant les pâtes) sans changement.

Si vous voulez prendre, tous les jours (sauf dimanches et jours fériés), un repas chaud, pour un prix très modique, 10 à 12 francs, adressez-vous au Service des Œuvres Sociales du Cinéma, 36, La Canebière, où tous renseignements complémentaires vous seront donnés.

Le Service des Œuvres Sociales pour Marseille et la région rappelle qu'il dresse la liste de tous les prisonniers, anciens membres de la Corporation, en vue de leur envoyer périodiquement le Colis du Cinéma.

Que tous ceux qui les connaissent envoient tous renseignements utiles : nom, prénoms, situation de famille, adresse complète.

Nous prions les chefs d'entreprise de faire établir cette liste pour leur Maison et de l'envoyer au Service des Œuvres Sociales, 36, La Canebière, Marseille.

Le Chef de Centre de Marseille : J. DOMINIQUE.

AGENCE D'INFORMATION CINEGRAPHIQUE
de la Presse Française et Etrangère (Hédomadaire)
Directeur : Marc PASCAL
2, boulevard Baux (Pointe-Rouge) MARSEILLE
Tél. : Dragon 98-80
C. C. Postaux
Marc PASCAL, 818-70 - Marseille
Abonnement : UN AN, 60 fr.
REPRODUCTION AUTORISEE
Le Gérant : Marc PASCAL
Imprimerie : 170, La Canebière

Durant les Fêtes de fin d'Année

dans les meilleurs établissements des principales villes de la zone libre



LES VISITEURS DU SOIR
ont réalisé un total de recettes de
3.378.664 frs



A Marseille à partir du Jeudi 14 Janvier

LA DUCHESSE DE LANGEAIS
en grande exclusivité au "CAPITOLE"



Le public de... **TOULOUSE MARSEILLE TOULON**

a confirmé que...

La Nuit Fantastique
le film de Marcel L'HERBIER avec FERNAND GRAVEY et MICHELINE PRESLE
...méritait bien le Premier Prix qui lui fut décerné par la Presse

Midi Cinéma Location
En raison du succès toujours croissant de la délicieuse vedette **ASSIA NORIS** dans **UNE ROMANTIQUE AVENTURE**
le film est maintenant une 3^e semaine au **"RIALTO" de Marseille**

LUCHY SOTO JOSE NIETO LUIS ARROYO PAUL CANCIO
dans **ESCADRILLE**
Un grand film d'aventures
Distribué par **S.E.L.B. FILMS**
LYON 32, Rue Grenette **TOULOUSE** 21, Rue Maury

Le film des Grandes Exclusivités
ANDORRA
ou **LES HOMMES D'AIRAIN**
Actuellement... **16^e Semaine** à l'*"Intendance"* de Bordeaux (400 places) plus de **900.000 frs** de recettes
7^e Semaine au *"Gallia"* de Toulouse (380 places) **550.000 frs** pour les 6 premières semaines
GALLIA-CINEI MARSEILLE 37, C. Joseph-Milroy Tel. Noulons 141-24 et 25 TOULOUSE 20, Rue St-Vincent, 20 Téléphone 275-81

Succès partout
avec **Le Journal Tombe à 5 Heures**
Hélios-Film MARSEILLE Lyon - Cinéma LYON France-Film TOULOUSE